

«Au lieu d'acheter en ligne, j'achète dans ma zone »

La Région Occitanie lance un appel à consommer régional



«Au lieu d'acheter en ligne, j'achète dans ma zone »

Encourager les citoyens d'Occitanie à consommer local, c'est tout l'enjeu de l'appel lancé par la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée début février. En détournant les logos de géants du marché en ligne tels qu'Amazon ou des réseaux sociaux bien connus comme Instagram et Facebook, cette campagne veut rappeler aux consommateurs que le consommer local revêt aujourd'hui une importance double : préserver l'emploi et lutter contre la désertification des centres villes.

« Nos emplettes sont nos emplois ! Ensemble, en nous engageant à acheter, chaque jour, des produits régionaux, en privilégiant nos commerces de proximité, nous agissons concrètement pour l'emploi dans tous les territoires. Détourner l'image de ces grands groupes nous permet avec humour de rappeler qu'à notre manière, nous agissons efficacement. Beaucoup de personnes sont déjà revenues vers nous pour nous dire qu'ils appréciaient l'originalité de cette campagne. Je m'en réjouis car si cela peut accélérer la prise de conscience chez les habitants, c'est autant de potentiels nouveaux clients pour les commerces de proximité ! », a déclaré la présidente de la Région Occitanie, Carole Delga.

La Région Occitanie veille par ailleurs à répondre aux besoins des entreprises, quels que soient leur taille, leur localisation ou leurs secteurs d'activité. Ainsi, depuis 2016, 8.200 entreprises ont été soutenues sur l'ensemble du territoire pour un montant total de 464 M€.

Elle se tient également à leurs côtés en cas de difficultés, comme ce fut le cas lors des mouvements sociaux de 2019. Plus de 700 entreprises de proximité ont ainsi pu compter sur le soutien de la Région via des aides exceptionnelles d'un montant total de 7 M€ pour faire face à la perte de chiffre d'affaires, distribuer des avances de trésorerie, ou aider à la réparation des commerces dégradés.

Sud de France : une marque régionale qui met en avant l'excellence locale

Créée en 2006, la marque régionale **Sud de France** permet de soutenir les secteurs agricole, viticole et agroalimentaire, en pariant sur une stratégie commerciale de promotion collective, tant au niveau local, national qu'à l'export.

Afin de prendre en compte la diversité des productions régionales, et de mieux répondre aux besoins des consommateurs, des entreprises et des producteurs, la Région a décidé en 2018 de décliner la marque en trois familles de produits : l'Excellence d'Occitanie pour les produits sous signes officiels de qualité et d'origine, le Bio d'Occitanie et les Produits d'Occitanie.

Sud de France regroupe actuellement 1.300 producteurs adhérents et plus de 10.000 vins et produits agroalimentaires.

